

autoactu.com

[Accueil](#) /[Actualités](#) /[Marchés](#) /

Fiscalité automobile, les...

28/07/2026 - [#Peugeot](#)

Fiscalité automobile, les propositions de réforme de la FNA et Mobilians pour relancer le marché

Par Florence Lagarde

Inclus dans votre abonnement

[Offrir cet article](#)

Vendredi dernier avait lieu la deuxième réunion du groupe de travail sur la fiscalité automobile mis en place par le ministère de l'Industrie. La FNA et Mobilians partagent le même diagnostic sur les effets négatifs de l'instabilité fiscale et demandent de soutenir davantage le renouvellement du parc et le marché de l'occasion. Concernant le malus, Mobilians réclame un moratoire de trois ans tandis que la FNA propose une refonte complète sur le modèle espagnol et la suppression du malus au poids.

Le ministère de l'Industrie a organisé, le 24 juillet, la deuxième réunion de son groupe de travail consacré à la fiscalité automobile. La Fédération nationale de l'automobile (FNA) et Mobilians

ont transmis leurs propositions avec un objectif commun : enrayer la baisse du marché automobile français et redonner de la visibilité aux ménages comme aux professionnels.

Les deux organisations dressent un constat similaire. L'accumulation des dispositifs, leur complexité et les modifications répétées des barèmes ont brouillé le signal envoyé aux automobilistes et contribué à retarder les achats.

"La fiscalité automobile ne doit plus empêcher les Français de changer de véhicule. Ce n'est plus un signal écologique, c'est un mur qui bloque les ventes", estime **Emilie Repusseau**, secrétaire générale adjointe de la FNA.

Mobilians dénonce également dans une note *"une complexité de la réglementation et de la fiscalité sans précédent"* ainsi qu'un *"manque de visibilité pluriannuelle"*. Selon l'organisation, les modifications répétées du bonus, du malus, du leasing social ou encore de la fiscalité applicable aux entreprises *"produisent un attentisme chez les clients, particuliers comme entreprises"*.

Dans ce type de réunion, les organisations professionnelles sont reçues par les conseillers des ministres pour recueillir des propositions dans le cadre de la préparation de la prochaine loi de finances. Le message est que les ajustements se feront à iso-budget. C'est dans ce cadre que Mobilians demande au gouvernement un moratoire sur le barème du malus pendant trois ans, jusqu'au 1er janvier 2030. L'organisation souligne qu'en 2025, 48% des véhicules neufs ont été soumis au malus, pour un montant moyen de 1 082 euros par véhicule immatriculé, contre 787 euros en 2024. Les recettes correspondantes ont atteint 895 millions d'euros et pourraient, selon ses estimations, dépasser un milliard d'euros en 2027.

Pour Mobilians, *"le marché automobile a connu une fiscalisation exponentielle, devenue contre-productive pour le verdissement"*. Le gel du barème *"offrirait aux ménages et aux professionnels une visibilité indispensable à leurs décisions d'investissement"* et contribuerait à restaurer la confiance.

La FNA propose une réforme plus profonde. Elle demande d'abord la suppression du malus au poids dès le 1er janvier 2027. *"Cette exception française pénalise notamment les véhicules familiaux, hybrides et hybrides rechargeables, alors que ces motorisations constituent une solution de transition accessible à de nombreux ménages"*, estime l'organisation qui propose que la perte de recettes soit compensée par une refonte du malus CO2.

"Un Peugeot 5008 hybride rechargeable, pourtant sous le seuil d'émissions de CO2, se voit ainsi appliquer 6.100 euros de malus au seul titre de son poids. Dans certains cas, le montant du malus dépasse même le prix de vente du véhicule", témoigne **Edouard Bonnefis**, élu chargé de la fiscalité automobile à la FNA et dirigeant de Bonnefis Automobile.

La FNA souhaite également remplacer les quelque 90 tranches actuelles du malus CO2 par une grille de quatre taux, calculés proportionnellement au prix du véhicule. Inspiré du modèle espagnol, le dispositif comporterait des plafonds afin de protéger les véhicules les plus accessibles et serait stabilisé pendant cinq ans.

La FNA et Mobilians demandent toutes deux le rétablissement de la prime à la conversion, supprimée des dispositifs nationaux de soutien.

Mobilians considère cette aide comme *"le dispositif d'économie circulaire et social par excellence"*, en raison de son effet sur la mise au rebut des véhicules anciens. L'organisation rappelle qu'à la sortie de la crise sanitaire, la prime avait permis de remplacer 200.000 véhicules

en deux mois par des modèles électriques ou hybrides, neufs ou d'occasion récents.

La FNA propose de cibler le dispositif sur les véhicules âgés de plus de quinze ans. La France compte, selon elle, près de 14 millions de véhicules dépassant cet âge. *"La transition ne peut pas reposer uniquement sur le marché du neuf"*, souligne la Fédération, qui veut rendre le renouvellement du parc accessible *"aux ménages disposant des budgets les plus contraints"*.

Les deux organisations veulent également créer une aide à l'achat de véhicules électrifiés d'occasion.

Mobilians préconise *"un dispositif d'accompagnement à l'achat du véhicule d'occasion électrifié, ciblé sur les ménages modestes et intermédiaires"*. Le prix d'achat demeure, selon l'organisation, le principal frein à leur diffusion.

Pour Mobilians, *"une aide dédiée au VEO favoriserait l'électromobilité auprès des ménages qui n'ont pas accès au marché du neuf et accélérerait le renouvellement des véhicules les plus anciens"*.

La FNA formule une proposition comparable, mais étendue aux hybrides. Elle demande *"de créer un bonus pour l'achat d'un véhicule électrique ou hybride d'occasion récent"*. Elle souhaite aussi accompagner la remise sur le marché des véhicules électriques et hybrides rechargeables provenant des flottes de location de courte durée.

Mobilians ajoute une proposition spécifique sur les conditions de ressources. L'organisation demande d'élargir le bénéfice du "coup de pouce", financé par les certificats d'économies d'énergie aux ménages appartenant aux sixième, septième et huitième déciles de revenus. L'organisation estime que la concentration des aides sur les ménages allant jusqu'au cinquième décile, ne correspond pas à la réalité du marché puisqu'ils *"n'ont pas le pouvoir d'achat pour acheter des véhicules neufs, mais des véhicules d'occasion"*, souligne-t-elle.

Mobilians plaide donc pour *"des dispositifs d'aides simples et universels"* et pour un élargissement de leur périmètre jusqu'au huitième décile. Cette mesure doit, selon l'organisation, favoriser une remontée des volumes de véhicules neufs.

Un objectif commun de relance du marché

La FNA fixe un objectif chiffré : ramener le marché français à 1,9 million de voitures neuves en 2029. Le redressement des volumes soutiendrait l'activité de la filière et permettrait, selon elle, d'augmenter les recettes fiscales générées par la TVA. *"Pour retrouver un marché de 1,9 million de véhicules neufs en 2029 et accélérer réellement le renouvellement du parc, il faut restaurer la confiance"*, défend Emilie Repusseau.

Mobilians ne donne pas dans sa note de volume cible, mais estime que ses propositions permettraient de *"rétablir un fonctionnement plus sain du marché automobile"* et de soutenir les ventes de véhicules neufs, tout en accélérant la diffusion des véhicules électrifiés d'occasion.

Par **Florence Lagarde**

Florence Lagarde est journaliste spécialisée dans l'économie automobile et directrice de la rédaction d'Autoactu.com, qu'elle a contribué à développer... voir plus